

Reprise de la dette d'Alucam vis-à-vis d'Eneo par l'Etat du Cameroun

Edéa, le 23 avril 2021

Le 15 avril 2021 a été signée une convention de reprise de la dette d'Alucam par l'Etat du Cameroun au profit d'Eneo.

Ledit document qui a été signé par le Directeur Général d'Eneo, le Directeur Général d'Alucam et le Ministre des Finances porte sur la dette arrêtée au 31 décembre 2019 pour un montant global de **33, 6 milliards fcfa** représentant le principal plus la TVA.

Cette opération d'effacement de la dette ainsi intervenue grâce à l'Etat, actionnaire majoritaire d'Alucam et qui est à saluer, va permettre d'améliorer les états comptables de la compagnie et faciliter ainsi l'accompagnement que nous sollicitons actuellement auprès des banques pour le redémarrage des cuves arrêtées depuis l'incident de 2018 subi par Alucam et de poursuivre plus sereinement le plan de redéploiement de l'entreprise.

Les défis de redressement d'Alucam demeurent, mais cet effacement de sa dette démontre la ferme volonté de l'Etat du Cameroun à maintenir debout Alucam, le fleuron de l'industrie du Cameroun et doit conforter le personnel dans son engagement face à la situation difficile que nous traversons.

Le Directeur de l'Etablissement Industriel
Alucam



Thomas Manga